

N° 2022/01

26 septembre 2022

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'Etat nous demande de modifier les modalités de diffusion des comptes rendus des conseils municipaux. Ils ne devront être diffusés qu'après acceptation par les conseillers lors du conseil municipal suivant. En clair, les habitants ne pourront prendre uniquement connaissance des délibérations prises, et devront attendre le mois suivant pour connaître les différentes questions abordées qui font état de l'avancement des projets communaux. En conséquence, j'ai proposé de rétablir les FLASH INFOS, issus des discussions en conseil municipal, afin que vous ayez l'information en temps réel.

J'espère ainsi répondre au besoin et au droit d'information des habitants.

Ce flash info reprend donc les principaux points d'actualité de la commune, et je vous en souhaite une bonne lecture.

Très sincèrement

Véronique CHAVEROT

POINT SUR LES TRAVAUX EN CENTRE BOURG

Les travaux extérieurs sont terminés la semaine passée. L'enrobé a été réalisé sur la place Perrier ainsi que sur l'amorce de la rue St Roch. La suite de la rue St Roch se fera lorsque les travaux d'assainissement seront terminés sur le haut de la rue du Monument (après les travaux rue du Chêne) avec la reprise des enrobés rue du Monument, Rue Traversière et rue St Roch.

Ouverture du nouveau Commerce : le 07 octobre prochain. L'épicerie sera ainsi fermée pour assurer le déménagement du vendredi 30 septembre au jeudi 6 octobre inclus.

POINT SUR LES TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Le carrefour RD1/rue C. Linder a été rouvert. La progression des travaux se fait normalement mais du fait de 2 jours pris pour le remblaiement et le déblaiement de la rue du Chêne pour la fête des Classes, il est possible qu'ils ne soient pas terminés pour la fête. Tout est mis en œuvre pour que ce ne soit pas le cas, néanmoins les tranchées seront remblayées comme pour la fête des Classes. En parallèle du réseau d'assainissement, un réseau d'eau pluviale est rajouté, ainsi qu'un réseau d'eau de source qui permettra l'arrosage notamment des fleurs et massifs de la maison médicale.

Le changement des branchements en plomb sur l'arrivée d'eau potable, ainsi que la colonne d'eau elle-même, seront réalisés après la mise en place de l'assainissement et du séparatif.

PROJET SCIERIE GIROUD

Les élèves du lycée professionnel Pierre Cotton de Néronde ont rendu leur copie. Ils ont effectué un stage de 6 semaines à la Mairie afin de présenter un projet de fin d'étude qu'ils ont construit en fonction de la scierie Giroud. Un appel d'offre pour une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) sera lancé en fin d'année afin de réaliser une étude définitive de la réhabilitation de la scierie Giroud. Une réunion d'information sera programmée pour présenter le projet.

MESURES POUR ECONOMIES D'ENERGIE

Le coût de l'énergie est en train d'exploser et des économies devront être réalisées notamment sur les bâtiments communaux.

A la question : « l'extinction de nuit de l'éclairage public, est-elle envisageable ? ». Il est répondu que la commune va réaliser de substantielles économies de fonctionnement avec le changement des lampes en leds. Peu à peu, toutes les lampes seront changées et en 2023, il est prévu de remplacer les lampes de la rue principale du bourg, et des deux entrées de village restantes (rue Célestin Linder et route de Boussuivre). Il faut également noter que ces lampes baissent d'intensité à partir de 23 heures.

Toutefois, il semble compliqué d'éteindre le centre bourg lui-même avec la RD1 très fréquentée y compris la nuit, notamment par sécurité, notamment en hiver, en cas de neige et/ou de brouillard.

La périphérie du bourg pourrait être éteinte, mais il faudra pour ceci changer les horloges des armoires avec la problématique de leur répartition au niveau des lampes qui ne correspond pas à des secteurs bien définis. Par exemple, le bas du village s'éclaire avec le Viallet et jusqu'à la place Giroud. D'autre part, le coût de ce changement n'est pas anodin.

Une fois, les leds installées, nous pourrons faire le point et voir ce qu'il en est de la consommation réelle.

CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « Ressource en eau »

Cette année 2022 aura été marquée par une sécheresse et un déficit en eau depuis le printemps. Un groupe de travail sur la « ressource en eau » sera créé, de façon à étudier les différentes possibilités de capter d'une part l'eau pluviale et d'autre part, d'optimiser l'utilisation des eaux de sources, y compris en période de sécheresse.

Cet été, les fontaines ont été coupées une première fois, mais celle située vers les Ets Linder avait été remise en fonction par un utilisateur anonyme. De plus, certains se servaient à la borne située en contrebas des réservoirs. L'arrêté préfectoral était pourtant clair et les eaux de sources devaient impérativement être dirigées vers les cours d'eau afin qu'ils ne se tarissent pas totalement. Cette borne a donc été totalement fermée afin que le niveau des réservoirs remonte peu à peu. La prise de conscience doit absolument être générale, et chacun doit faire son maximum pour préserver cette ressource.

Le groupe de travail pourra ainsi déterminer les actions possibles notamment aux abords des bâtiments communaux.

PERISCOLAIRE

Nous sommes confrontés à un problème de sureffectif au périscolaire du soir, avec notamment des petits de 3 ans. Mme Sylvie Imbert en est la responsable et se retrouve, surtout le mardi soir, avec trop d'enfants. Mme le Maire est bien consciente qu'avec l'arrivée de nouvelles familles sur la commune et le manque d'assistantes maternelles, il faut trouver une solution rapidement tant que la micro-crèche n'est pas encore d'actualité, d'autant plus que certaines familles demandent des dérogations pour emmener leurs enfants dans les crèches et les écoles d'autres villages.

Malheureusement, devant la complexité de trouver une personne pour une heure par semaine, un appel sera lancé aux bénévoles qui pourraient ainsi assurer une aide bienvenue de 16h30 à 17h30, notamment les mardi soirs en cas de besoin, certains enfants partant avant 18h. En attendant, Rodolphine Jacquemot, effectuera 30 mn de garde pour alléger la tâche de Mme Imbert.

Les bénévoles qui pourraient prêter main forte à Mme Imbert peuvent se faire connaître en mairie.

CCFE - Changement de compétence

Suite aux dernières élections de la communauté de communes CCFE, Mr Pierre Vericel, Maire de Chazelle sur Lyon a été élu Président, de fait, Mr Didier Berne, Maire de Rozier en Donzy a été élu Vice-Président en charge des finances, Marianne Darfeuille, nouvellement élue Maire de Feurs, a été élue VP en charge de la contractualisation et Véronique Chaverot a été élue VP en charge de la GEMAPI, et du transfert de compétences Eau – Assainissement.

CCFE - Commission tourisme

VIOLAY étant labellisé sport/nature et station verte, Mme le Maire avait demandé au pôle tourisme de Forez-Est, d'étudier la possibilité de mettre en place une station trail sur le territoire de la communauté de communes, en profitant des aides européennes des contrats LEADER. Christian Mollard, le Vice-Président en charge du tourisme, a confirmé la prise en compte de cette station trail.

CCFE - Commission Déchets

Une réunion d'information a eu lieu le 13 septembre, avec environ une centaine de personnes qui avaient toutes été invitées par courrier. Les containers enterrés (en face de l'église, place de la mairie et place Giroud) seront destinés aux habitants du centre bourg. Ils seront mis en service le mardi 18 octobre. **Ce même jour, de 16h à 19h, une permanence se tiendra en mairie, les badges seront vendus et les poubelles individuelles devront être rendues.** Pour le reste de la commune, les containers seront semi-enterrés (terrain foot, croix Cazard, le chêne, etc...). Pour l'instant, seuls les containers pour les emballages (et pour le verre) sont disposés à différents endroits de la commune, pour un test grandeur nature, le but étant d'apporter aux habitants un service de proximité. Les remarques seront les bienvenues pour optimiser au mieux ces emplacements, certains ne sont d'ailleurs pas à l'emplacement prévu comme ceux de la Croix Cazard.

A partir du 1^{er} janvier 2023, les foyers étant en apport volontaire, seront facturés avec une part fixe (abonnement) et une part variable.

L'objectif de ce nouveau dispositif est de contenir le plus possible les augmentations à venir du coût du traitement des déchets. En effet, outre la **TGAP** (taxe générale sur les activités polluantes) qui est passée de **17€/Tonne à 65€/Tonne**, les coûts ne cessent d'augmenter. Il est important de rappeler toutefois que **le coût du traitement des déchets ne concerne pas seulement les ordures ménagères mais également l'accès aux déchetteries.**

COMITE DES FETES

Enfin, une bonne nouvelle : Mr et Mme LAURENGE et M. MANCINO ont repris le comité des fêtes.

L'organisation de la fête va donc se mettre en place.

Pour cette année, la fête étant très proche, seules quelques animations seront reprises : une retraite aux flambeaux aura lieu le samedi soir avec un feu d'artifice. Une buvette sera mise en place devant la salle Violay 1004 (ou à l'intérieur en cas de mauvais temps) jusqu' à 1 h du matin.

Le dimanche midi un apéritif sera organisé avec un groupe de bandas.

Un appel sera fait aux bénévoles notamment pour les buvettes.

Les manèges seront bien évidemment présents.

DEPART DU Dr BARBU

Le **Dr BARBU** part le 30 septembre prochain. Un médecin a été reçu en Mairie mais sans résultat. Plusieurs annonces ont été passées, y compris auprès de l'ordre des médecins.